

## 5.3 Localisation des immigrés et des descendants d'immigrés

Les **immigrés** résident fréquemment dans les grandes agglomérations urbaines, en particulier en Île-de-France : en moyenne en 2020 et 2021, 20 % de la population parisienne est immigrée, et 32 % de la population de Seine-Saint-Denis (contre 10 % de la population en France hors Mayotte) ► **figure 1**. 37 % des immigrés habitent ainsi en Île-de-France, qui rassemble 18 % de l'ensemble de la population. Dans le Rhône (agglomération lyonnaise) et dans les Bouches-du-Rhône (agglomération marseillaise), respectivement 13 % et 11 % de la population est immigrée. Depuis les années 1990, la part de la population immigrée augmente dans certains territoires ruraux, avec l'arrivée de retraités du nord de l'Europe, d'actifs européens venus travailler dans l'agriculture et le bâtiment, et plus récemment, de personnes du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique.

Dans les départements frontaliers, la part des immigrés est supérieure au niveau national : notamment dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin à la frontière allemande, dans l'Ain et la Haute-Savoie à la frontière suisse, dans les Pyrénées-Orientales et en Haute-Garonne à la frontière espagnole, dans les Alpes-Maritimes à la frontière italienne et en Guyane, située entre le Brésil et le Surinam. À l'inverse, dans les départements du nord-ouest et du centre de la France, la part d'immigrés est plus faible. De manière générale, la population immigrée est plus concentrée que l'ensemble de la population : la moitié de la population immigrée

réside dans 13 départements, contre 23 pour la moitié de la population dans son ensemble.

À l'image des immigrés, la population des **descendants d'immigrés** est également plus concentrée que la population dans son ensemble : en moyenne sur 2020 et 2021, 12 départements regroupent la moitié des descendants d'immigrés. Comme les immigrés, ils résident plus fréquemment dans les grandes agglomérations et aux frontières, mais ils sont également plus représentés dans certains départements où les immigrés ne sont pas plus présents qu'en moyenne. Les descendants d'immigrés représentent 11 % de la population en France, mais 21 % en Moselle et 14 % dans l'Aude et la Drôme ► **figure 2**. Ils restent relativement peu nombreux dans l'ouest du pays.

La répartition territoriale de la population immigrée et descendante d'immigrés diffère selon l'origine migratoire : alors que les immigrés et descendants d'immigrés d'origine portugaise et africaine vivent principalement en Île-de-France, les immigrés italiens et leurs descendants habitent fréquemment à proximité de la frontière italienne (région Provence-Alpes-Côte d'Azur), de même que les immigrés espagnols et leurs descendants à la frontière espagnole (région Occitanie). Les immigrés et descendants d'immigrés d'origine maghrébine sont davantage présents dans le sillon rhodanien et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. ●

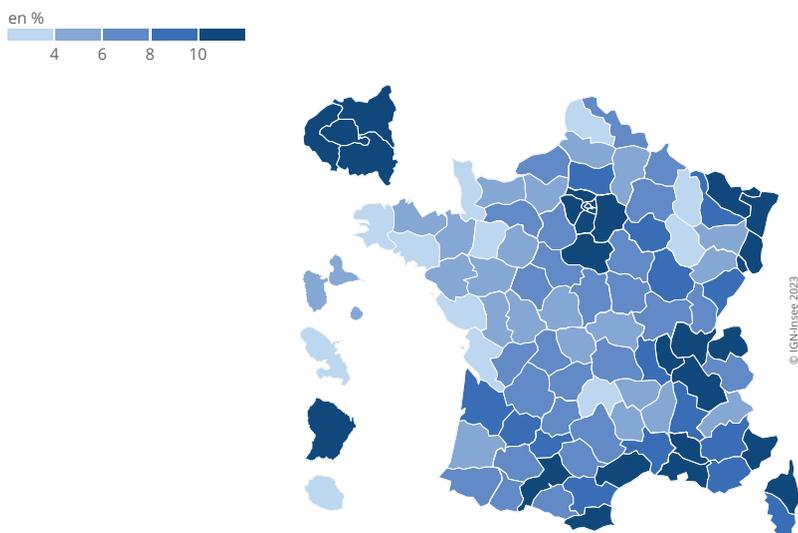
### ► Définitions

**Immigrés, descendants d'immigrés** : voir *Glossaire*.

### ► Pour en savoir plus

- « L'immigration dans les campagnes françaises : des effectifs limités mais des origines qui ne cessent de se diversifier », *Population et Sociétés* n° 591, juillet-août 2021.
- « Répartition départementale des immigrés en 2016 », *Infos Migrations* n° 100, octobre 2020.
- « La localisation géographique des immigrés », *Insee Première* n° 1591, avril 2016.

## ► 1. Part des immigrés dans la population par département en 2020-2021

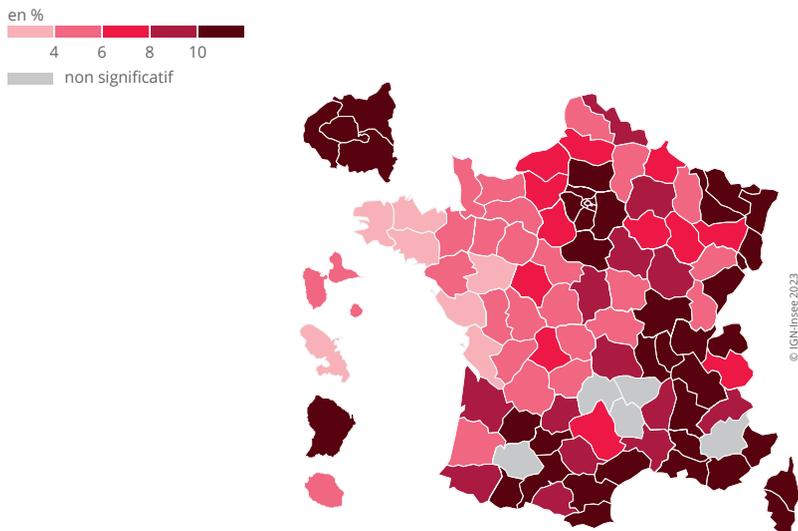


**Lecture :** en 2020-2021, 11,0 % de la population de l'Ain est immigrée.

**Champ :** France hors Mayotte.

**Source :** Insee, estimations de population 2020-2021.

## ► 2. Part des descendants d'immigrés dans la population par département en 2020-2021



Non significatif : les résultats ne sont pas diffusés pour les départements dont la taille de l'échantillon n'est pas suffisante pour une exploitation.

**Lecture :** en 2020-2021, 14,1 % de la population de l'Ain est descendante d'immigrés.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire.

**Source :** Insee, enquêtes Emploi 2020-2021.